

Communication
aux XXXemes journées de l'AES
Charleroi, Belgique les 9 et 10 septembre 2010

La cohésion sociale source de la richesse économique : pour une approche interdisciplinaire de l'apport théorique de l'économie solidaire à la compréhension des transformations du capitalisme.

AXE 5 : Innovation sociale et économie sociale et solidaire

AUTEURS :

Eric DACHEUX (Professeur en sciences de la communication, groupe de recherche « Communication et solidarité », Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand. Chercheur associé à l'Institut des Etudes Régionales et des Patrimoines (IERP) - EA 3723, Université de Lyon, F-42023, Saint Etienne, France)

DANIEL GOUJON (MCF Science économique, Institut des Etudes Régionales et des Patrimoines (IERP) - EA 3723, Université de Lyon, F-42023, Saint Etienne, France)

INTRODUCTION :

Nous vivons actuellement une crise économique profonde qui remet en cause l'hégémonie du paradigme libéral. La déréglementation et le recours de plus en plus exclusif aux arbitrages de marché pour présider à l'organisation de l'activité humaine, ayant montré ses limites, c'est tout naturellement, que nous assistons à un retour en grâce du paradigme keynesien. La puissance publique est mise à contribution pour éponger les errements du passé, contrôler l'initiative individuelle et espérer relancer l'activité économique. Il nous semble que ce va et vient entre marché et Etat, qui ne remet nullement en cause l'idée productiviste selon laquelle la croissance est source de bien être socio-économique, ne prend pas en compte les transformations profondes du système économique. C'est pourquoi, il nous semble nécessaire de renouveler l'approche hétérodoxe : alors que l'on a longtemps prétendu que seule la création de richesses économiques pouvait, via la redistribution, créer de la cohésion sociale, l'étude des initiatives sociales et solidaires révèle que la cohésion sociale est source de richesse économique. En effet, cette idée, que l'on trouvait déjà dans l'associationnisme de 1848 (C. Ferraton-2006 et B. Frère - 2009), se réactive dans un capitalisme en pleine transformation marqué entre autre par la montée de l'immatériel (A. Gorz-2003). Notre argument central est le suivant : dans une société de la connaissance, la cohésion sociale est primordiale pour présider à la création de richesses. Notre analyse se développera en trois

temps : dans une première partie, nous dresserons le cadre théorique de notre approche interdisciplinaire en remettant en cause la définition classique de l'économie en définissant cette dernière non plus comme une science mathématique de la gestion de la rareté, mais comme une science sociale de la création de richesse. Définition qui nous permet de mieux appréhender cette société de la connaissance encore largement indéterminée mais qui remet en cause le paradigme de la rareté et que nous étudierons dans un troisième temps. Enfin dans un quatrième moment, nous montrerons comment les mutations à l'œuvre dans la société de connaissance conjuguées à la décrédibilisation de la théorie orthodoxe générée par la crise financière, peuvent conduire à mettre à jour un phénomène déjà visible dans l'étude des biens communs et de l'économie solidaire : la cohésion sociale favorise une intelligence collective qui s'avère une source de création de richesse plus efficiente et plus durable que l'allocation des ressources par le jeu du marché.

1. CADRE THEORIQUE :

Si, dans une perspective positiviste défendue par K. Popper (1959), le chercheur et la réalité sont deux éléments distincts, dans une perspective relativiste soutenue par P. Feyerabend (1979), la perception de chaque chercheur s'inscrit dans le contexte d'une époque donnée. Le chercheur n'accède au monde qu'à travers un prisme qui s'impose à tous : le symbolique. Le symbolique, dans l'acception, la plus courante, celle que Lévi-Strauss puis Lacan ont donné à la suite des travaux de Mauss (Tarot, 2003), est ce qui donne sens à la société. Plus précisément, le symbolique est la société qui se comprend elle-même, qui prend conscience d'elle-même. En retour, la science, dont l'une des tâches essentielles est de donner une vision intelligible du monde, participe fortement à la structuration de nos représentations du monde, elle participe à la construction du symbolique, donc de la société. Dans le cas des sciences sociales, cette dimension performative de l'activité scientifique est accrue par le fait que le discours tenu participe à la construction de la réalité qu'il entend décrire. Une des sciences sociales où cette dimension performative est la plus forte est la science économique (Callon, 2006). En effet, la science économique n'est pas une science confinée, elle participe à la structuration de nos sociétés démocratiques : elle structure la formation intellectuelle des élites entrepreneuriale, politique et médiatique. Surtout, elle alimente une représentation sociale de ce qu'est l'économie. Or, toute représentation de l'économie est, aussi, une représentation de ce qu'est la société. C'est ce que montre très bien la théorie économique néolibérale faisant du calcul rationnel d'individus égoïstes la matrice de tous les rapports

sociaux. Or, cette approche nie la dimension politique et symbolique de toute démocratie. Du coup, elle ne permet pas d'analyser la crise actuelle qui n'est pas uniquement financière et industrielle mais aussi politique (recherche de nouvelles modalités d'intervention des Etats) et symbolique (difficile conception d'un nouveau modèle de société plus durable et moins inégalitaire). Dès lors, c'est dans une perspective Braudelienne qui conçoit la société étant « L'ensemble des ensembles » (Braudel, 1979) que nous plaçons ce travail résolument interdisciplinaire, qui, en outre, rejette une vision positiviste de la science en s'inscrivant dans le paradigme de la complexité, cher à Edgar Morin (Morin, 1994). Dans ce cadre théorique, nous nous proposons, dans cette première partie, de revenir sur la définition du concept d'économie. Juste une précision terminologique : de même que l'on distingue **le** politique (l'élaboration de la norme) de **la** politique (la conquête et l'exercice du pouvoir), nous distinguons l'économique (l'ordre économique) de l'économie (les activités économiques). Le premier terme englobant le second et le débordant largement. Nous allons donc, nous intéresser à l'ordre économique dans nos sociétés démocratiques (1.1), avant de définir, le terme économie proprement dit (1.2).

1.1 -L'ordre économique des sociétés démocratiques : une vision braudelienne

Contrairement à de nombreux penseurs ayant cherché à identifier le fondement ultime du social (le politique pour Aristote et Hobbes, l'économique pour Marx ou Hayek, le symbolique pour Mauss ou Lévi-Strauss) Fernand Braudel (1979) définit la société comme étant « l'ensemble des ensembles », un jeu d'alliances et d'oppositions entre des systèmes, des ordres, ayant leur logique propre. Dans cette perspective théorique visant à mettre à jour les différentes composantes de la société, plutôt qu'à rechercher la source unique du social, nous rejoignons Eric Forgues (2000). Pour ce penseur toute société humaine résulte de l'interaction conflictuelle entre trois axes infrastructurels, trois ordres fondamentaux : l'économique, le politique, le symbolique¹. Cette analyse, en mettant l'accent sur la permanence du symbolique (religions, mythes, utopies, etc.) dans nos sociétés, tourne le dos à une analyse sociologique de type weberienne insistant sur la rationalisation du monde, son désenchantement. Elle rejoint, une fois encore, les propos de Braudel (1979) pour qui le capitalisme n'est pas caractérisé par le rationnel, mais par le jeu, la spéculation, le goût du risque. Surtout, cette invitation à penser la complexité du social, souligne combien il est

¹ On peut également interpréter la réflexion de Braudel dans ce sens, puisque, dans la conclusion du troisième et dernier tome de « Civilisation matérielle et capitalisme », il définit trois types de hiérarchie sociale (« [...]celles de l'argent, celles de l'Etat, celles de la culture [...] ») qui s'affrontent (Braudel, 1979, T3, p. 540). Cette remarque peut laisser entendre que l'ordre social (la société), provient de l'interaction conflictuelle entre l'économique (l'argent), le politique (l'Etat) et le symbolique (la culture).

nécessaire, dans l'analyse des sociétés contemporaines, de développer une approche pluridisciplinaire qui dépasse le clivage artificiel entre science politique, science économique et sciences de la communication.

A l'intérieur de ce cadre d'analyse braudélien, nous avons défini ailleurs (Dacheux Goujon, 2007), ce que nous entendons par démocratie. Selon nous elle est à la fois :

-une société singulière qui se fonde sur elle-même (Castoriadis, 1975; Lefort 1986) et qui est marquée par la tension entre liberté et égalité (Tocqueville)

-un régime politique particulier marqué par l'instauration d'un espace public de médiation qui relie sans les lier des membres d'une même communauté politique appartenant à des communautés (ethniques, religieuses, etc.) différentes (Tassin, 1992, Habermas, 1978).

Ainsi, la société démocratique se distingue donc fortement des sociétés traditionnelles et des régimes autoritaires. Elle ne résulte pas moins, comme toute société des interactions entre les trois ordres fondamentaux : l'économique, le politique, le symbolique. Selon nous, l'ordre politique est celui de l'élaboration de la norme, l'ordre symbolique celui de la circulation du croire. L'ordre économique, quant à lui est celui de la mise en valeur des ressources. Pour survivre et s'épanouir, les sociétés humaines organisent la production, la circulation et la consommation des ressources naturelles (faune, flore, etc.), humaines et artificielles (objets, savoirs scientifiques, etc.). L'ordre économique, si l'on en croit Braudel et Polanyi, fut longtemps dominé. Cependant, les relations entre les trois ordres ne sont pas stables et, nous dit l'historien, aucun ordre n'a toujours le pas sur les autres. A partir du XI^e siècle, affirme Braudel, la domination de l'ensemble « économie » sur les autres ensembles se fait de plus en plus nette. « *En Europe [...], l'économie en développement rapide a pris assez souvent le pas sur les autres secteurs à partir du XI^{ème} ou du XII^e siècle, plus sûrement encore à partir du XVI^e; elle les a obligés à se définir par rapport à elle et cette primauté qui s'affirme, nul doute que ce ne soit une des racines de la modernité précoce de l'étroit continent* » (Braudel, 1979, T2 p. 409). Cette domination, se renforce au fur et à mesure que l'économie de marché puis le capitalisme se développent en invisibilisant une grande partie de la « civilisation matérielle » que Braudel nomme « économie du rez-de-chaussée ».

Si l'ordre économique est donc toujours dominant au point de menacer la démocratie (Caillé, Humbert, 2006), il n'est que l'un des éléments fondant la société. Il ne recouvre pas l'ensemble du social, mais recouvre les opérations humaines de valorisation de ressources qu'elles soient monétaires ou non. Dans cette acception, le travail domestique, l'entretien bénévole du patrimoine historique ou les échanges

réciroques de savoir relèvent de l'ordre économique (au même titre par exemple que l'agriculture ou le recyclage industriel des déchets), mais ne sont pas des activités économiques. Ils relèvent de l'ordre économique mais ne sont pas de l'économie. Pourquoi ? Pour le comprendre il convient de définir cette dernière.

2.2- Qu'est-ce que l'économie ?

Alain Caillé (2005), dans son livre « *(dé)penser l'économie* », propose la définition suivante : « L'activité économique a trait aux moyens mis en œuvre pour obtenir des biens ou des qualités désirables – appelons-les désirables – par une dépense d'énergie pénible » (Caillé, 2005, p.219). Définition, ajoute l'auteur, qui pour bien être comprise, doit être complétée par les précisions suivantes : tous les désirables ne s'obtiennent pas dans la peine et la contrainte (le sourire du nourrisson, par exemple), toute dépense d'énergie n'est pas pénible (l'activité sportive, par exemple). Une telle définition, calquée sur la définition substantive de Karl Polanyi, permet de délimiter le domaine économique tout en ne réduisant pas ce domaine à la production des seuls biens matériels. Par contre, elle semble faire du travail (« une dépense d'énergie pénible ») le critère de distinction entre l'économique et le non économique, ce qui ne nous semble pas forcément la voie la plus efficiente². Le débat bien entendu reste ouvert. Toujours est-il que la démarche entreprise montre qu'il est possible et nécessaire de déconstruire la notion d'économie. Pour notre part cette déconstruction passe par la critique de la définition actuelle dominante d'une part et par la relecture des théories macro économiques, d'autre part.....

Critique de la définition dominante de l'économie

La diversité des doctrines économiques n'exclut pas la prédominance d'une définition de la science économique celle de Lionel Robbins (1947: « la science qui étudie le comportement humain en tant que relation entre les fins et les moyens rares à usages alternatifs ». Cette définition qui s'inscrit dans le droit fil de l'école marginaliste (Jevons, Walras, Pareto) permet de développer une approche mathématique qui semble écarter les interprétations idéologiques propres aux autres sciences sociales. Ce qui en fait une science exacte et non une science politique. Science qui, le paradoxe est à souligner, trouve pourtant sa légitimité et sa justification morale dans la défense des

² Par exemple, courir un marathon ou préparer un repas de Noël sont des « dépenses d'énergies pénibles » mais ne relèvent pas forcément de l'activité économique. A l'inverse, certains métiers ne sont pas vécus comme des « dépenses d'énergies pénibles » et sont pourtant des activités économiques à part entière.

valeurs politiques héritées des Lumières : individualisme, liberté et rationalité. Cependant, une telle définition de l'économie par son objet principal d'analyse (gérer la rareté des ressources pour répondre aux besoins humains) englobe toutes les activités humaines. Ainsi perçue, la science économique n'a pas de domaine réservé, elle est une façon, parmi d'autres, d'appréhender l'action de l'homme. Pour prendre volontairement des exemples éloignés des principaux sujets d'étude de la science économique, la culture, l'amitié ou bien encore l'amour peuvent faire l'objet de démarches raisonnées afin de répondre au mieux à ces besoins par définition insondables.

Pour une approche macroéconomique : l'économie comme sphère e l'échange monétaire

Selon une approche macroéconomique, l'économie a trait à la création (production), répartition et dépense collective de valeur économique (richesses économiques selon les anciens). Cette notion de valeur qui a fait l'objet de débat dans l'histoire de la pensée économique est indissociable de la notion de monnaie, car la monnaie est la forme nominale du produit, c'est elle qui permet la mesure économique des biens et services en les transformant en nombre. Ainsi, la notion de monnaie est un préalable à toute définition et délimitation de l'économie. Cette définition de l'économie (les échanges monétaires) est minoritaire, mais pas isolée. Elle est partagée par B. Schmitt (1984) ainsi que par des membres de l'école de la régulation: « [...] le rapport monétaire est premier. Il est ce par quoi l'économie marchande accède à l'existence.[...] Au lieu de voir dans la monnaie un instrument conventionnel permettant l'expression indirecte d'une valeur qui lui préexisterait, il faut a contrario considérer que la monnaie et la valeur constituent une seule et même réalité. [...] la monnaie n'est pas une marchandise ou un instrument facilitant les échanges mais l'institution qui donne sens collectivement aux activités d'échanges en s'offrant comme le but commun des efforts acharnés de tous » (Lordon, Orléan, 2006, pp. 3-5). Répétons le, délimiter le système économique comme étant la sphère des échanges monétaires ne veut pas dire que cette dernière soit autonome, « désencastrée » pour reprendre l'expression de Polanyi. Au contraire, dans la perspective qui est la nôtre, l'organisation retenue pour présider à la production des biens et services économiques va dépendre de l'arbitrage rendu dans l'espace public (pour les sociétés démocratiques en tout cas) entre les trois ordres fondamentaux (l'économique, le politique et le symbolique). Chaque société est donc le fruit d'un

compromis différent et connaît une perpétuelle évolution. Or, les évolutions actuelles conduisent à l'émergence de ce que certains nomment une « société de la connaissance »...

3. SOCIETE DE LA CONNAISSANCE

Depuis les années 70, de nombreux chercheurs s'intéressent aux transformations de la société industrielle. Pour décrire ces transformations consécutives à la croissance de la part de l'immatériel dans la production de valeur, certains utilisent l'appellation de « société post-industrielle » (Touraine, Porter) d'autres parlent, à la suite du projet américain d'autoroute de l'information, de « société de l'information » (Lafrance, 2010), tandis que quelque uns, mettant en avant la place centrale des médias et technologies de communication, utilisent le vocable de « société de communication » (Wolton, 2005) alors que les institutions internationales (UNESCO, Union européenne) adoptent l'expression de « société de la connaissance »³. Même si ces différents vocables font référence à des théories et des concepts différents, ils s'attachent tous à décrire une même réalité : la mutation du capitalisme contemporain. Nous nous efforcerons donc, dans cette troisième partie, de caractériser ces mutations (3.1) en essayant de mettre en lumière les deux lectures opposées de cette transformation en cours dont les conséquences sont encore grandement en devenir (3.2).

3. 1. Croissance de l'immatériel : une mutation inachevée ...

Le mot « crise » désigne un dysfonctionnement à un moment donné, mais fait référence, également à un processus de mutation en cours, mais inachevé et incertain. Or, sur ce point, tous les analystes sont en général d'accord : l'économie contemporaine connaît une importante série de transformations. Ces transformations tiennent à la fois à la prise de conscience écologique, à l'interdépendance accrue des économies, mais aussi et surtout à l'importance croissante de l'immatériel. Nous aimerions ici préciser ce terme qui recoupe plusieurs phénomènes entrecroisés :

-La dématérialisation de la monnaie. Elle est le fruit d'un long processus historique et, si elle ne change pas la nature de la monnaie, elle a cependant des conséquences profondes en ce qui concerne l'extrême volatilité des capitaux, l'intangibilité des sommes en présence qui accroît la prise de risque et la sophistication des valeurs financières ...

³ Pour un historique et des précisions sur les différentes acceptions de ces termes voir Michel Durampart, 2010.

-La numérisation de l'information. Le développement des nouvelles technologies numériques n'a pas seulement favorisé la mondialisation de la communication (Matellart, 1995) il a surtout profondément transformé les procès de production, les modes de distribution, les habitudes de consommation, ce que l'on a appelé, un temps, la nouvelle économie (Rallet - 2006).

-La croissance des services. En occident, des évolutions lourdes comme les délocalisations, l'apparition des nouveaux pays industrialisés, mais aussi l'allongement de la durée de vie et la dualisation de la société expliquent en partie le développement de services à la personne et la croissance concomitante de prestations intellectuelles (coaching, conseil en entreprise...) que l'on classe aussi sous l'appellation de « services » (Gadrey, 2004).

-L'importance des actifs immatériels. Comme le montre Gorz, une part croissante du capital des entreprises est constituée par ce qu'il nomme des « actifs immatériels » : marque, brevets, droits d'auteurs. Ces actifs participent fortement à la valorisation boursière des entreprises, et font l'objet de transactions économiques et de spéculation dont la presse économique fait quotidiennement écho (rachat d'un nom de domaine, ou d'une marque de constructeur automobile qui ne produit plus rien depuis longtemps, par exemple)

-Le rôle déterminant de la recherche dans la croissance économique. Ce que l'on nomme aujourd'hui capitalisme cognitif (Moulier-Boutang Y. – 2000) montre bien la place centrale de la recherche dans la production de connaissances source de croissance. En France, le grand emprunt proposé par Michel Rocard et Alain Juppé, est la preuve que la recherche n'est plus considérée comme une science explicative du monde mais comme le vecteur essentiel de la croissance dans une société dite de « connaissance ».

Toutes ces mutations conduisent à une redéfinition des paradigmes économiques : « *La division verticale du travail, le caractère presque universel de la loi des rendements décroissants, la séparation de la force de travail de la personne du travailleur, le paradigme de la valeur comme transformation et dépense d'énergie musculaire, la rareté et l'usure des biens et services, la divisibilité des facteurs, la loi de l'entropie généralisée et de l'usure des biens par leur usage, le caractère subalterne ou marginal des externalités en particulier les exigences de les solder à un niveau systémique écologique, tous ces traits qui façonnaient l'horizon de l'économie politique classique et néoclassique se retrouvent aujourd'hui remis en cause* » (Moulier-Boutang Y. – 2000, p.2). Cette redéfinition s'explique par le changement de nature des biens et services immatériels : ils sont duplicables à l'infini presque sans coût, la rareté disparaît, ils perdent leurs caractères exclusifs et rivaux, le prix n'est donc plus pertinent pour régler leur échange, du coup l'affectation des facteurs de production à leur

rentabilité devient problématique. Problématique mais pas forcément impossible si on parvient artificiellement à recréer de la rareté. Ainsi, deux lectures opposées se font jour pour analyser les conséquences de cette mutation.

3.2. ... deux lectures opposées de cette mutation.

La crise actuelle du capitalisme, que personne ne conteste plus, trouve, dans la littérature économique, deux issues opposées. La première, prenant acte du fait que le capitalisme transforme ses contradictions en relais de croissance, décèle la mise en place d'un système « d'enclosure », permettant au système de perdurer ; la seconde misant sur l'impossibilité de justifier des droits de propriété sur les biens et services immatériels prévoit une sortie du capitalisme.

Dans la première lecture, qui repose sur l'existence de pôles monopolistiques mondiaux dans les domaines de l'informatique, de la pharmacie, et des réseaux de distribution de l'information, on retrouve par exemple Geneviève Azam (2007). Pour elle, la connaissance devient, après la terre, la monnaie et le travail « une marchandise fictive ». Cette évocation des concepts de Karl Polanyi, la conduit à dénoncer un second mouvement « d'enclosure » qui trouve son origine dans le développement des droits de propriété intellectuelle. Selon cet auteur qui cite l'exemple du riz transgénique, ces droits de propriété intellectuelle permettent aux firmes de capter une rente de situation en fermant l'accès à la découverte. Dans le même sens, Mouhoud et Plihon (2009) affirment que les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) permettent de faire émerger des marchés qui sont quasi parfaits et fonctionnent de façon homogène partout (accès en temps réel à l'information au delà des frontières). De plus, ajoutent-ils, l'économie de la connaissance fait apparaître une nouvelle division du travail, la division « cognitive du travail » (repérable dans l'industrie pharmaceutique et dans l'informatique) qui, selon eux, se combine et se complète parfaitement avec une division taylorienne du travail rendue plus performante justement par l'utilisation des TIC.

A l'inverse, dans une seconde lecture, qui s'appuie sur l'échec empirique de la « Net economy », des chercheurs comme C. Azaïs, A. Corsani et P. Dieuaide (2000), montrent que le capitalisme est train de vivre une contradiction indépassable : les droits de propriété intellectuelle - effectivement les seuls moyens de réintroduire artificiellement de la rareté - deviennent totalement injustifiables d'un point de vue éthique (économie d'abondance) et impossibles à mettre en œuvre d'un point de vue technique (la reproductibilité indéfinie de la connaissance à un coût très faible rend inapplicable les sanctions prévues pour contrainte

l'individu à payer le prix). Dans la même veine, mais avec une sensibilité marxiste et écologiste beaucoup plus marquée, A. Gorz (2003) montre que, dans une économie de la connaissance, la principale source de valeur réside dans l'intelligence collective. Or, d'une part, cette source est externe à l'entreprise et d'autre part, cette intelligence ne peut se déployer totalement que si elle circule librement et amplement à l'échelle de la planète. Ainsi, l'appropriation de la connaissance constitue à la fois un pillage par le capital d'une richesse commune, mais surtout s'oppose à son développement parce qu'elle empêche la création de valeur : « *Elle [la connaissance] ne peut s'accroître en circulant sous la forme valeur, au contraire : c'est en se diffusant comme bien accessible à tous qu'elle engendre des connaissances supplémentaires* » (Gorz, 2003, p. 73). Le dépassement du système capitaliste devient alors inéluctable⁴, en tout cas si on veut éviter, dit le philosophe, le chaos et la barbarie.

Cette divergence profonde d'analyse indique clairement que le terme de « société de connaissance » renvoie moins à une réalité déjà là qu'à une tentative d'interprétation et de conjuration des mutations en cours. Le processus n'étant pas achevé, il est difficile de trancher entre les lectures proposées. Mais les bouleversements structurels en cours conjugués à la perte de crédibilité de l'économie orthodoxe liée à la crise financière conduisent à remettre en cause les paradigmes anciens et à étudier des pratiques économiques jusqu'ici considérés comme marginales. Or, à l'image de la gestion communautaire des biens communs et des initiatives solidaires, ces pratiques négligées permettent de fonder de nouveaux paradigmes. C'est en tout cas, ce que nous allons essayer de montrer dans notre quatrième et dernière partie.

4 . LA COHESION SOCIALE : SOURCE ET NON RESULTANTE DE LA CREATION DE VALEUR ECONOMIQUE.

Durant la période dite des trente glorieuses, la cohésion sociale allait de pair avec le progrès économique, elle en était même le fruit, la croissance du PIB permettant à l'Etat providence de financer des dispositifs sociaux favorables à la cohésion sociale. La rupture de ce compromis fordiste, dans la période néolibérale des années 80, se traduit, aujourd'hui, par un accroissement des inégalités et un recul du niveau des garanties sociales, sans pour autant

⁴ « *Le capitalisme est ainsi parvenu dans son développement des forces productives à une frontière, passé laquelle il ne peut tirer pleinement partie de ces potentialités qu'en se déplaçant vers une autre économie* » (Gorz, 2003, p. 84).

renouer avec la croissance économique. La crise économique que nous vivons, accrédite un retour de l'Etat dans l'activité économique, sans pour autant remettre en cause de manière fondamentale, le lien univoque croissance/cohésion sociale. Pourtant, un certain nombre d'éléments théoriques et empiriques conduisent à inverser la liaison entre les deux termes : des initiatives collectives au Nord et au Sud où c'est la cohésion sociale qui est la source de l'efficacité économique d'une part (4.1) et, d'autre part, l'entrée dans l'ère de la société de la connaissance qui offre une possibilité d'un mode de gestion économique renouvelé où la cohésion devient le moteur du développement économique (4.2)

4.1. Des expériences collectives mettant en cause le paradigme économique traditionnel.

Nous allons nous intéresser à deux types d'expériences analysées à travers des outils conceptuels différents et qui pourtant se rejoignent dans la remise en cause de la nécessité de recourir à l'appropriation individuelle et à la concurrence entre acteurs pour créer de la richesse économique durable. Le premier type d'expérience est aujourd'hui reconnu dans la science économique puisqu'il s'agit de la gestion des communs analysée par E. Ostrom. Le second type, les initiatives d'économie solidaire, est peu théorisé même si la portée sociale et économique de ces initiatives est de plus en plus reconnue, notamment en matière de développement local.

Dans son ouvrage de référence, « *Governing the Commons* » qui s'appuie sur des études empiriques de gestion de ressources en propriété commune, E. Ostrom montre que l'hypothèse de Hardin (1968) est invalidée. En effet, conformément à la théorie du choix rationnel, Hardin postulait que l'appropriation privée des biens collectifs était le moyen le plus performant pour gérer et préserver ces ressources. Au contraire, selon les recherches de E. Ostrom, les acteurs peuvent collectivement gérer de manière efficace et durable des biens communs (forêt, flore, faune, ressources côtières). Cette gestion efficace repose sur des règles décidées en commun qui sont constamment adaptées aux évolutions de la ressource. Ces règles d'organisation reposent sur la coopération entre acteurs, coopération qui favorise les processus d'auto organisation et les processus d'apprentissage des règles. En situation de rationalité limitée, d'incomplétude d'information et de complexité des ressources gérées, l'inter-connaissance et les savoir faire de la population favorise l'adoption et le respect de règles efficaces. Par la communication, les membres du groupe construisent des compétences communes et peuvent ainsi faire évoluer les règles de manière pragmatique, ce

qui favorise une gestion durable du bien collectif en présence. En poursuivant les travaux de E. Ostrom, Eric Sabourin et Marine Antona (2003) insistent fortement sur la notion de réciprocité. Cette notion est beaucoup plus centrale que ne le pense Ostrom puisque, selon leurs propres recherches empiriques, c'est la réciprocité qui conditionne la coopération mais aussi la confiance et la réputation, variables clefs dans l'action collective car ce sont elles qui pallient à l'incomplétude de l'information et à la rationalité limitée des acteurs. Or, la réciprocité est aussi une des caractéristiques clef de l'économie solidaire. J.L. Laville et B. Eme (2005), les pères de cette notion, ne regroupe-t-il pas sous cette appellation, l'ensemble des activités économiques ayant en commun une « *impulsion réciprocaire* » ?

Les initiatives solidaires, offrent elles aussi un terrain empirique montrant l'efficacité d'une gestion collective et coopérative de projets économiques créateurs de richesses et de développement territorial durable. En effet, la gestion démocratique des organisations solidaires (coopératives, associations, mutuelles) couplée à la création « d'espaces publics de proximité » (Eme, Laville –1995) regroupant l'ensemble des parties prenantes (collectivités publiques, financeurs, initiatives solidaires, citoyens, usager...) permet la création d'activités nouvelles qui correspondent à une meilleure prise en compte des contraintes et des attentes locales (Fraisie – 2003). Par exemple une coopérative d'activité et d'emploi (CAE) permettra non seulement d'encourager la création d'activités nécessaires au territoire mais aussi facilitera les synergies entre les créateurs d'activité habitués à la coopération tout en réduisant les risques d'endettement en cas de cessation d'activité. On le voit bien, cette structure est particulièrement performante puisqu'elle encourage la prise d'initiative en limitant les risques personnels et renforce le tissu économique en privilégiant la coopération à la concurrence. On retrouve le même esprit dans les Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (Lanciano, Dumain, 2010), les Pôles d'Economie Solidaire (Codello, Gujaro – 2003), les Société Coopérative de Production (Goujon, Poisat – 2010), les Systèmes d'Echanges Locaux (Bayon – 1999) etc... Dans tous les cas, la délibération collective se substitue aux arbitrages de marché pour présider à la création d'activités conformes aux attentes locales, non délocalisables et répondant à l'intérêt général.

Que ce soit pour la gestion des biens communs ou la production de biens et de services conformes aux attentes d'un territoire, la cohésion sociale produit de la richesse qui en retour renforce la cohésion sociale. Toutefois, ce cercle vertueux ne repose pas forcément sur les mêmes mécanismes. Dans certain cas la cohésion sociale repose sur une solidarité mécanique induite par l'existence d'une communauté culturelle unie, dans d'autres elle est le fruit d'une

solidarité démocratique (Laville – 2007) engendrée par un espace public qui permet de relier des individus de culture différente sans les lier (Tassin – 1991). Il n’y a donc pas que dans les sociétés traditionnelles marquées par l’inter connaissance et la persistance de valeurs traditionnelles non discutées que les communautés de gestion des biens communs ou les initiatives solidaires peuvent s’épanouir, elles se développent très bien dans nos sociétés démocratiques (Bravo et Marelli – 2008 et Frere – 2009), d’autant plus que cette régulation démocratique participative correspond aux demandes de renouvellement des pratiques politiques des citoyens (Habermas – 1997).

Dans les deux cas on peut voir également que la cohésion sociale n’est pas seulement un facteur limitant les externalités négatives (violence, conflits sociaux, gaspillage, pillage) mais un facteur clé de développement économique car quelle que soit sa nature (mécanique ou démocratique), elle offre une meilleure résilience des populations face à la crise (entraide), elle permet un meilleur diagnostic des forces et faiblesses du territoire (savoir collectif) et augmente les chances de succès des projets développés (implication de toutes les parties prenantes). De plus, la délibération des différents acteurs (entrepreneurs, élus, citoyens) contribue à réencadrer l’économie dans le politique, renouvelle le mode d’élaboration des politiques publiques et finalement renforce la démocratie représentative par l’engagement participatif des citoyens.

4.2. La cohésion sociale le moteur du développement économique dans une société de la connaissance.

Aujourd’hui, la connaissance (les savoir faire, les brevets, la science, les réseaux d’échange) peut, tout à la fois, être un bien privé (rivalité dans l’obtention, possibilité d’exclusion du bien), un bien public (non rivalité, non exclusion), un bien collectif (exclusion, non rivalité) et un bien commun (rivalité, non exclusion). Par exemple une chanson peut être la propriété intellectuelle d’un auteur compositeur gravé sur un disque (bien privé), un hymne national ou une œuvre mise à la disposition de tous sur internet (bien public), le signe de ralliement de supporters d’un club sportif ou la communication d’une entreprise (bien collectif), une interprétation dans la rue que seules les personnes bien placées peuvent entendre correctement (bien commun). Demain, si la connaissance devient bien le secteur clé du développement économique, il faudra trancher. Dans une vision de sortie du capitalisme la connaissance deviendrait un bien public, alors que dans une vision de prolongation, la connaissance deviendrait un bien privé.

Dans ce dernier cas, la cohésion sociale resterait, comme aujourd'hui pour la gestion des biens collectifs ou les projets de développement territoriaux solidaires, un avantage compétitif. En effet, dans une société cognitive, l'intelligence collective est fondamentale, cette dernière se développe plus facilement et plus rapidement dans une organisation ou une collectivité possédant une forte cohésion sociale que dans une structure où les inégalités multiplient les rivalités. De plus, à l'époque contemporaine, la cohésion sociale ne signifie pas uniformité culturelle ni partage des mêmes valeurs symboliques (religions, idéologies...) mais renvoie à des conditions économiques sociales et politiques permettant tout à la fois de se sentir reconnu et d'avoir la capacité d'agir au sein de la collectivité. Autrement dit, dans nos sociétés pluri-culturelles, la cohésion sociale favorise l'expression des diversités en limitant la lutte pour la reconnaissance (Honneth - 1994). Du coup, elle est la condition d'une innovation sociale⁵, qui est un élément central dans l'élaboration de services à la personne, secteur stratégique dans nos sociétés (Gadrey, 2004). Par ailleurs, on peut faire l'hypothèse que dans une société accordant une place centrale à la recherche, la dimension performative de la science économique (Callon, 2006) prendra une part croissante. Dès lors, le prix Nobel de E. Ostrom et la circulation des travaux économiques mettant en valeur cet avantage compétitif (la cohésion sociale) peut pousser les politiques publiques et les organisations économiques à rechercher plus de cohésion sociale. On aurait alors à l'image des anticipations boursières un processus de prédictions auto réalisatrices qui se mettraient en œuvre : concevoir la cohésion sociale comme source de la croissance économique conduirait peu à peu à faire effectivement de la cohésion sociale la source principale du développement économique.

Au contraire, si la prédiction des auteurs comme Gorz (2003) ou Moulier-Boutang (2000) s'avère exacte - la connaissance devient un bien public - les choses deviennent alors radicalement différentes puisque nous vivons une transformation radicale du système économique. Dans cette nouvelle société, il n'y aurait plus de justification théorique à l'appropriation privée de la connaissance et des productions qui en découlent. Le paradigme libéral de la gestion de la rareté par le marché s'effacerait laissant une place croissante à un nouveau paradigme économique qui, à l'image de l'économie solidaire, ferait de la cohésion sociale un moteur de la création de richesses.

En effet, dans ce type de société « post-industrielle », la production de connaissances demande la coopération de chacun. Or plus la cohésion sociale est forte et plus cette coopération est facile à organiser et peu coûteuse. Par contre, l'abondance et la quasi gratuité

⁵ « Toute approche, pratique, intervention ou encore tout produit ou service novateur ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations, ou des communautés et dont la mise en œuvre résout un problème, répond à un besoin ou à une aspiration », selon la définition du Réseau québécois en innovation sociale.

des connaissances ainsi produites, ne garantit pas leur égale répartition à l'intérieur de la société. C'est pourquoi, un tel type de société nécessite un système délibératif pour assurer la participation de tous à la production et à la réception de la connaissance. Là aussi, plus la cohésion sociale est forte plus l'inclusion de toutes les parties prenantes dans la délibération et l'obtention d'un consensus partagés par tous est probable.

Conclusion :

Dans un cadre interdisciplinaire situant la science économique dans les sciences sociales et dans une vision Braudelienne de la société démocratique invitant à une approche politique et symbolique de l'économie nous avons analysé les conséquences possibles pour le capitalisme de l'avènement d'une société de la connaissance. Deux lectures opposées se font jour, une qui prolonge l'organisation économique basée sur l'appropriation individuelle et la mise en concurrence, l'autre qui prédit une sortie du capitalisme par l'accès libre à la connaissance et la coopération des acteurs. La première lecture peu avoir pour effet de renforcer une vision néoclassique de l'économie comme science mathématique de la gestion de la rareté tandis que la seconde peut permettre un retour à une vision socioéconomique de la création de valeur. Dans le cadre de cette dernière, à la croisée des chemins du social, du politique, de l'économique, des phénomènes comme la gestion collective des biens communs et les initiatives solidaires, trouvent une place de choix. En effet, ces expériences démontrent l'importance actuelle de la cohésion sociale dans un développement économique durable, importance qui demain pourrait se renforcer avec l'avènement de la société de la connaissance. Cette société « post-industrielle » pour se développer nécessite un maximum de participation et d'échange entre les différentes parties prenantes car plus que jamais, le développement repose sur celui de l'intelligence collective. L'acte de production se fait désormais en dehors de l'entreprise, au delà de toute contrainte, l'adhésion et la volonté de participer devient la règle. Dans de telle conditions, que l'on vive une évolution ou une révolution socioéconomique, la cohésion sociale est le facteur clés de succès de la société en devenir.

BIBLIOGRAPHIE

Azaïs C., Corsini A., Dieuaide P. (2000), Vers un capitalisme cognitif, Paris, L'Harmattan.

- Azam AM G. (2007), La connaissance, une marchandise fictive, revue du MAUSS, N°29, pp.111-126.
- Bayon D. (1999), Les systèmes d'échanges locaux, pour un vrai débat, Levallois-Perret, Editions Yves Michel.
- Boltanski L. Capiello E. (1999), Le nouvel esprit du capitalisme, Gallimard, Paris.
- Braudel F. (1979), Civilisation matérielle, économie et capitalisme, trois tomes, Armand Colin, 1979.
- Bravo Marelli**
- Bucolo E. (2003), « Le commerce équitable », Hermès N°36.
- Caillé A. (2008), « Présentation », Mauss N°30.
- Caillé A (2005), (Dé)-penser l'économie, Paris, La découverte.
- Callon M. (2006), « What does it mean to say that economics is performative ? » <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00091596/en/>
- Castoriadis C. (1975), L'institution imaginaire de la société, Paris, Seuil.
- Codello-Guarro P. (2003), « Vers la construction d'un espace public de proximité », Hermès, N°36.
- Dacheux E., Goujon D. (2007), « Définir l'économie : la responsabilité épistémologique de l'économie solidaire », communication au colloque RIUESS, Rennes, 2007.
- Dacheux E. GOUJON D. (2002), « De nouveaux outils pour comprendre l'économie solidaire », Revue internationale de l'économie sociale- RECMA, N°284, 81e année, pp.60-75, Mai 2002
- Dacheux E. Laville J.L. (2003) dir, Economie solidaire et démocratie, Hermès, N°36, Cnrs éditions, Paris
- Degryse C., Pochet P. (2009). « Changer de paradigme : la justice sociale comme pré requis au développement durable », working paper, 2009.02, ETUI, Bruxelles.
- Durampart M. (2010), Sociétés de la connaissance, fractures et evolutions, Paris, CNRS éditions, coll. Les Essentiels.
- Dourson F. (2010), « La décroissance et l'ESS à la lumière de la théorie institutionnelle de Polanyi » in Dacheux E., Goujon D. (dir.), Réconcilier l'économie et le politique, Tour, **Michel Haudiart** éditions.
- Eme B, Laville J.L. (1995), « Economie plurielle, économie solidaire », MAUSS, N°4.
- Ferraton C. (2006), Associations et coopératives : une autre histoire de l'économie, Ramon-Ville-St Agne, Eres.
- Frere B. (2009), Le nouvel esprit solidaire, Paris, Desclée de Brouwer.
- Feyerabend (1979), Adieu la raison, Paris, Seuil.
- Fitoussi J.P., Leijonhufvud (2002), Préface, in J.M. Keynes La pauvreté dans l'abondance, Paris (1925-1937), Gallimard.
- Floris B. (2003), « Economie solidaire et espace public », Hermès, N°36.
- Fossum PE, Schlessinger P. (ed.), The European Union and the Public Sphere: A Communicative Space in the Making?, London, Routledge, 2008.
- Forgues E., (2000),« Vers un tournant symbolique post structuraliste en sciences sociales », Religioglogiques, N°22.
- Fraisse L. (2003), "Economie solidaire et démocratisation de l'économie", Hermès N°36.
- Gadrey J., Socio-économie des services, ed. La Découverte, coll. Repères, 2004.
- Gorz A. (2003), L'immatériel, Paris, Galilée.
- Goujon Poisat**
- Hardin G., (1968), « The Tragedy of the Commons », Science N° 162.
- Habermas, J. (1997), Droit et démocratie, Paris, Gallimard.
- Habermas, J. (1978), L'Espace public, Paris, Payot.
- Hermès (2003), Economie solidaire et démocratie, Hermès, N°36, Cnrs éditions, Paris

- Honneth A., (1994), La lutte pour la reconnaissance, Paris, Cerf.
- Joas H. (1999), La créativité de l'agir, Paris, Les éditions du Cerf.
- Keynes JM (1936), Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie, Paris, Payot (1971).
- Keynes JM (2002), La pauvreté dans l'abondance, Paris (1925-1937), Gallimard.
- Lafrance J-P., (2010), Critique de la société de l'information, Paris, CNRS éditions, coll. Les Essentiels.
- Lefort, C (1986), Essai sur le politique, Paris, Seuil.
- Lanciano E, Dumain A. (2010), « Comment ne pas faire de commerce tout en en faisant ?Le cas de systèmes de paniers dits alternatifs en agglomération lyonnaise » in Dacheux E ; Goujon D. (dir), Réconcilier l'économie et la démocratie, Tour, Michel Haudiart.
- Laville J.L. (dir.) 2007, L'économie solidaire, une perspective internationale, nouvelle édition, Paris, Hachette
- Laville J.L., Eme B. (2005), « Economie solidaire » in Laville J.L., Cattani A.D. (2005), Dictionnaire de l'autre économie, Desclée de Brouwer, Paris.
- Laville J.L., Cattani A.D. (2005), Dictionnaire de l'autre économie, Desclée de Brouwer, Paris.
- Lefort C. (1986), Essai sur le politique, Seuil, Paris.
- Mattelart A. (1996). La mondialisation de la communication. Paris: PUF (coll. Que sais-je.),
- Morin 1986**
- Morin E. (1994), La complexité humaine, Paris, Flammarion.
- Mouhoud E.M., Plihon P.(2009), Le savoir et la finance. Liaisons dangereuses au cœur du capitalisme contemporain, Paris, La Découverte.
- Moullier-Boutand, Y.(2000), Capitalisme cognitif et revenu : réflexions sur un débat », 3ème journée d'étude d'histoire économique « transformation et division du travail et nouvelles régulations », 22mars, Matisse, Université paris 1.
- Ostrom E. (1990), Governing the Commons : The Evolution of Institutions for Collective Action, London, Cambridge University Press.
- Ostrom E. (1998), « A Behavioral Approach to the Rational-Choice theory of collective action, Amercinac Political Science Review Vol 1, N°92.
- Polanyi. K., (1983), La grande transformation, Paris., Gallimard (1944).
- Polanyi K., (2008), Essais, textes réunis par M. Cangiani et J. Marcourant, Paris, Seuil.
- Popper K. (1959), La logique de la découverte scientifique, Paris, Payot.
- Rallet (2006), « Une économie de la communication », Hermès, N° 44.
- Ricoeur P. (1997), L'Idéologie et l'Utopie, Seuil, Paris.
- Sabournin E., Antona M., « Action collective et développement », Actes du séminaire paermanent Action collective, décembre 2003, Montpellier, France, Cirad.
- Stiglitz (2003), La grande désillusion ?, Le Livre de Poche, Paris
- Tassin E. (1992), « Espace commun ou espace public ? », Hermès, N°10.
- Viveret P. (2003), Reconsidérer la richesse, Editions de l'aube, La Tour d'Aigues.
- Weber M. (1995), Economie et société, Paris, Pocket.